

Bordereau de signature

DEC2018_0007



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	25/01/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	25/01/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-01-25)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DEC2018_ 0 007

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N°2017/068 RELATIF A L'ORGANISATION DES CENTRES DE VACANCES ETE 2018 - LOTS 1 A 6.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, notamment les articles selon les articles 4, 32 et 42-2° ,

VU le Décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, notamment les articles 12, 27, 28 et 35-I-1° , portant sur les services spécifiques dont les services administratifs, sociaux, éducatifs et culturels et soins de santé, ainsi que le Décret du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°DEL2017_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

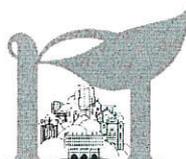
VU le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché public de services n°2017/068 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018, alloti comme suit :

Lot n°	Tranche d'âge	Thème	Période	Durée minimum en jours	Nombre Maximum de participants
1	6/11	Aventure sportive - France hors IDF	Juillet	14	12
2	6/11	Lac et montagne - France hors IDF	Août	14	12
3	12/14	Découverte de la nature- France hors IDF	Juillet	14	8
4	12/14	Sport mécanique et nature- France hors IDF	Août	14	8
5	13/17	Sports nautiques - Corse	Juillet	14	10
6	13/17	Découverte de la côte Adriatique	Août	14	10

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 31 octobre 2017, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°529518, et publié sur le site MarchésOnline sous la référence n°3192543,

VU le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 % et le critère du prix pondéré à 40 %,

1/3



CONSIDERANT que quinze plis (dont dix par voie dématérialisée) ont été déposés, tous dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 24 novembre 2017 à 12h00), et que toutes les candidatures ont été admises, que dès lors il a été procédé à l'analyse 50 offres, soit 14 offres pour le lot n°1, 11 offres pour le lot n°2, 10 offres pour le lot n°3, 6 offres pour le lot n°4, 4 offres pour le lot n°5, et 5 offres pour le lot n°6,

CONSIDERANT que 11 offres, soit 2 pour le lot n°1, 3 pour le lot n°3, 1 pour le lot n°4, 1 pour le lot n°5 et 4 pour le lot n°6, ne respectent pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, et que dès lors ces offres ont été déclarées irrégulières,

CONSIDERANT qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'Association EVASION VACANCES AVENTURE pour les lots n°1 et 6, celle de l'Association A.D.A.V. pour le lot n°2, celle de l'Association PEP Découvertes pour le lot n°3, celle de la Société TOOTAZIMUT AUTREMENT LOISIRS ET VOYAGES (ALV) pour les lots n°4 et 5,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achat « Services sociaux et spécifiques » et des unités fonctionnelles 14.03.10 « Séjours en centres de vacances pour les 6-12 ans » et 14.03.11 « Séjours en centres de vacances pour les 12-17 ans », dont la valeur ne dépasse pas 750.000 € H.T., seuil des services spécifiques de l'article 28 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec l'Association ÉVASION VACANCES AVENTURE, sise 6 rue Raymond Auguste Monvoisin à BORDEAUX (33800) :

-le marché public de services n°2017/068-01 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018 - **Lot n°1** « Accueil des 6/11 ans - Thème : Aventure sportive », pour le prix unitaire de 900,00 € nets par enfant (12 maximum), soit le montant global maximal de 10 800,00 € nets. Le séjour se déroulera au Centre "Hameau de Gréoulou" à Lavelanet (09300), du 18 au 31 juillet 2018, soit une durée de 14 jours.

-le marché public de services n°2017/068-06 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018 - **Lot n°6** « Accueil des 13/17 ans - Thème : A la découverte de la côte Adriatique », pour le prix unitaire de 1 395,00 € nets par enfant (10 maximum), soit le montant global maximal de 13 950,00 € nets. Le séjour se déroulera en Itinérance en Croatie et à Monténégro, du 07 au 20 août 2018, soit une durée de 14 jours.

ARTICLE 2 : Il est conclu avec l'Association A.D.A.V., sise 10 bis rue du Collège à BERGUES (59380), le marché public de services n°2017/068-02 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018 - **Lot n°2** « Accueil des 6/11 ans-Thème : Lac et montagne », pour le prix unitaire de 915,00 € nets par enfant (12 maximum), soit le montant global maximal de 10 980,00 € nets. Le séjour se déroulera au Centre "Le Chambon" à Eymouthiers (16220), du 01 au 14 août 2018, soit une durée de 14 jours.

ARTICLE 3 : Il est conclu avec l'Association PEP Découvertes, sise 5/7 rue Georges Enesco à CRETEIL Cedex (94026), le marché public de services n°2017/068-03 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018 - **Lot n°3** « Accueil des 12/14 ans -Thème : Découverte de la nature », pour le prix unitaire de 970,00 € nets par enfant (8 maximum), soit le montant global maximal de 7 760,00 € nets. Le séjour se déroulera au Centre "Osca Nature - La Mothe" à Banassac (48500), du 18 au 31 juillet 2018, soit une durée de 14 jours.



Suite de la décision N°2018_

portant sur la conclusion du marché public de services n°2017/068- lots 1 à 6

ARTICLE 4 : Il est conclu avec la Société TOOTAZIMUT - AUTREMENT LOISIRS ET VOYAGES (ALV) SAS, sise 879 avenue de Dunkerque à LOMME (59160) :

-le marché public de services n°2017/068-04 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018 - Lot n°4 « Accueil des 12/14 ans -Thème : Sport mécanique et nature », pour le prix unitaire de 935,00 € TTC par enfant (8 maximum), soit le montant global maximal de 7 480,00 € TTC. Le séjour se déroulera au Centre "La Jasse de Sécum" à La Salvetat-sur-Agout (34330), du 01 au 14 août 2018, soit une durée de 14 jours.

-le marché public de services n°2017/068-05 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2018 - Lot n°5 « Accueil des 13/17 ans -Thème : Sports nautiques », pour le prix unitaire de 1 170,00 € TTC par enfant (10 maximum), soit le montant global maximal de 11 700,00 € TTC. Le séjour se déroulera au Centre "Le Cuntorba" à Olmeto en Corse, du 18 au 31 juillet 2018, soit une durée de 14 jours.

ARTICLE 5 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Aux titulaires des marchés.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 7: La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 8 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 23 JAN. 2018

Le Maire,

Mathieu Viskovic.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	25 JAN. 2018
Affiché en Mairie le	25 JAN. 2018
Publié au Recueil des Actes Administratifs le	25 JAN. 2018
Notifié le	

